

Rétractation du contrat de location

Par lillou, le 01/01/2008 à 15:42

bonjour et bonne annéé a tous.

Ma soeur vient de signé un contrat de location pour le 1 février mais nous avons appris par la suite que la ou elle allait habité c'est un cartier qui craint vols, viols ...

Sachant cela nous avons voulu vérifier auprés de la gendarmerie de cette ville qui nous a confirmé ces informations.

Nous aimerions résilié le contrat en récupérant tout le financement avancé .

Est ce possible?

Merci d'avance pour votre réponce